



Office de Tourisme  
châtaigneraie  
cantalienne

## Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne

28 avenue du 15 septembre 1945

15290 LE ROUGET PERS

[www.chataigneraie-cantal.com](http://www.chataigneraie-cantal.com)

[info@chataigneraie-cantal.com](mailto:info@chataigneraie-cantal.com)

### Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme

Date : Mardi 6 décembre 2022 à 18h00 salle de la Communauté de Communes à Saint-Mamet la Salvetat.

#### ***Etaient présents Mmes et M. les Membres du Conseil dont les noms suivent :***

M. CABANES, M. CASTANIER, M. CANTOURNET, Mme COURET, M. FAVAIN, Mme FORESTIER-GRAMOND, M. MANHES, Mme PLANTECOSTE, M. TURQUET, M. VIEYRES.

#### ***Représenté(e)s ayant donné pouvoir :***

M. FÉVRIER (ayant donné pouvoir à M. MANHES), M. LACARRIERE (ayant donné pouvoir à M. CABANES), M. ROUET (ayant donné pouvoir à M. CASTANIER).

#### ***Excusé(e)s :***

M. CANCHES, M. CHARREIRE, M. MALVEZIN, M. MERAL, M. PIGANIOL, M. SERIEYS.

M. Manhès ouvre la réunion, présente les personnes excusées et propose de commencer l'ordre du jour.

#### **1- Présentation du Budget Prévisionnel 2023**

##### **Côté dépenses :**

L'année 2022 est marquée par une augmentation de la valeur du point au niveau de la Convention Collective Nationale des organismes de tourisme. Cela faisait plusieurs années que le point n'avait pas ou peu augmenté. Dans un contexte d'inflation, le point a été revalorisé de 5,5% en 2022. Aussi, la masse salariale de l'Office de Tourisme évolue pour permettre de couvrir cette augmentation (19 000€).

Au niveau des dépenses de fonctionnement, nous prévoyons une augmentation des factures d'énergie (+40%). Une augmentation est également prévue pour le carburant. Ces augmentations sont compensées par la baisse des dépenses liées au téléphone. Il n'y aura plus de location du système téléphonique (achat du matériel) et la dépense est également réduite du fait du passage à la fibre pour faire fonctionner l'installation globale.

Côté dépenses liées à la Promotion, on note une augmentation sensible due à l'augmentation du prix du papier. Une augmentation au niveau des salons avec la participation de l'Office de Tourisme au 1er Salon des Sites du Goût en juin à Mourjou. Au niveau du site internet, une nouvelle dépense est à prendre en compte : Depuis 2022, Google facture la cartographie présente sur le site au-delà de 28000 clics. Cela concerne le site internet de l'Office de Tourisme pour les mois de juillet et août uniquement (environ 1 000€).

On note une baisse sur la ligne Achat de Marchandises. Enfin, une augmentation qui concerne le classement des meublés. En 2023, l'Office doit renouveler son habilitation à classer les meublés de tourisme. Le coût de l'organisme de contrôle (AFNOR) est de 1000€.

### **Côté recettes :**

La subvention de la Communauté de Communes reste identique. Le montant de la taxe de séjour augmente de 34 000 €. Ce montant correspond à la taxe de séjour perçue en 2021 après une année 2020 marquée par la crise sanitaire.

Les cotisations des adhérents sont en légère hausse.

Les activités de Production et Prestations vendues sont en augmentation. La participation d'EDF augmente de 3000€ car le nombre de visites est plus important. Une nouvelle prestation de service est prévue avec la commune de Teissières les Bouliès pour la création d'une application concernant le circuit du patrimoine de la commune (5700€). Cette prestation de service s'intègre à un dossier de financement Leader permettant la mise en valeur du sentier du patrimoine de Teissières les Bouliès.

Les autres recettes qui concernent les ventes boutique, randonnée, la billetterie, les visites de ville et le classement des meublés de tourisme restent sensiblement identiques.

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre pour un total de 494 672€.

M. Vieyres demande pourquoi la dotation aux amortissements n'augmente pas. Cela s'explique par le fait que les dépenses liées à l'achat de matériel informatique sont pour la majorité amorties. L'achat de postes téléphoniques s'élève à 2 400€. Cet achat devrait être amorti sur 5 ans.

M. Vieyre pose également la question de la nécessité de faire appel à un Commissaire aux comptes. M. Manhès indique que cela est dû à la gestion de l'argent public. Une association bénéficiant de fonds publics (plus de 153 000€) doit prévoir l'intervention d'un Commissaire aux comptes.

Le budget prévisionnel 2023 est soumis au vote des membres présents et représentés

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés

### **2- Bilan de saison : Enquête de conjoncture 2022**

Enquête téléphonique réalisée en octobre 2022

Panel des interrogés : 82 prestataires adhérents

Répondants à l'enquête : 67 prestataires - Taux de retour des interrogés : 82 %

Après deux années marquées par la crise sanitaire, l'année 2022 s'inscrit dans une dynamique de reprise de l'activité touristique dans son schéma habituel.

L'été ensoleillé voir caniculaire a permis une bonne activité touristique. A nuancer pour certaines activités de loisirs qui n'ont pu tirer leur épingle du jeu du fait de ces fortes températures.

Les prestataires touristiques affichent majoritairement leur satisfaction pour 73% d'entre eux. La note attribuée à la saison est de 6,6/10.

Les propriétaires de meublés de tourisme n'étant pas interrogés lors de cette enquête, la tendance des Gîtes de France est communiquée. Le taux d'occupation des Gîtes de France en Châtaigneraie est sensiblement identique à celui de l'ensemble du département du Cantal ( 41,7% pour le Cantal et 42% pour la Châtaigneraie). A noter que certains territoires du Cantal bénéficient en plus de la double saisonnalité contrairement à la Châtaigneraie. A noter également que certains hébergements de la Châtaigneraie sont fermés durant l'hiver et que le taux d'occupation prend en compte la période d'ouverture.

Le détail de cette enquête est à retrouver sur le site [www.pro.chataigneraie-cantal.fr](http://www.pro.chataigneraie-cantal.fr)

## Dossiers en cours - Taxe de Séjour, Randonnée, Plan Vélo, Carte du Lac :

### - Taxe de Séjour

Le document fait état de la perception de la taxe de séjour 2020. A ce jour, le montant de la taxe déclarée est de 104 544,77€ soit une baisse de près de 18% par rapport à 2019. 2020 correspond à l'année de la COVID. La crise sanitaire a eu pour conséquence une baisse de l'activité touristique.

En 2020, la Taxe Additionnelle Départementale a également été déclarée. Le taux de la taxe additionnelle départementale est de 10% qui doit être ajouté à la taxe de séjour de la Châtaigneraie cantalienne. A ce jour, elle représente 9 053,62€. Cet écart correspond aux dossiers sur lesquels la taxe additionnelle n'est pas indiquée.

La liste des dossiers non clos est communiquée.

Pour l'année 2021, au 1er décembre 2022, le montant de la taxe de séjour déclarée est de 138 802,39€. Il s'agit de la meilleure année en termes de recettes de taxe de séjour. La Châtaigneraie cantalienne a bien rebondi en 2021 et a su bénéficier de l'effet "après COVID".

De manière générale, la progression est notée au niveau des plateformes de réservation en ligne et de Gîtes de France.

La liste des dossiers non clos en 2021 est également communiquée.

A noter : certains propriétaires cités dans cette liste ne renvoient pas leur déclaration de taxe de séjour. Pour autant, des taxes peuvent être perçues dans leur logement par les plateformes de réservation. Les plateformes de réservation ne donnant pas les noms des propriétaires, les hébergeurs en dossiers non clos ne peuvent pas être identifiés correctement et de manière fiable ; voilà pourquoi ils restent en dossier non clos.

Depuis 7 ans, le montant de la taxe de séjour a évolué de plus de 60% soit un peu plus de 52 000€.

### - Randonnée

M. Balmisse fait un point sur l'offre VTT. Cette dernière compte désormais 10 circuits. Il reste toujours la possibilité de créer un dernier circuit dans la mesure où le dossier de financement Leader permettant la réalisation de ces circuits est basé sur un total de 207 km de circuits et qu'à ce jour ces 10 circuits comptabilisent 175 km.

Tous les circuits sont balisés ; il reste 2 panneaux de départ à poser. Cette offre a été intégrée au site internet de l'Office de Tourisme (roadbook et tracé GPX), elle vient compléter l'offre de l'application départementale RandoCantal.

2 petits documents (voir documents joints) présentant les circuits Romain Bardet en Châtaigneraie et les 10 circuits VTT ont été réalisés afin de faire connaître notre offre lors du salon dédié au vélo "Le Roc d'Azur" qui a eu lieu en octobre dernier (l'Office de Tourisme a participé à ce salon dans le cadre du Fond Commun de Promotion signé avec Cantal Destination).

L'ensemble de l'offre Randonnée (randonnée pédestre, VTT, cyclo) sera intégrée à un nouveau support de promotion papier. M. Balmisse présente une première maquette : il s'agit d'un dépliant qui présente un circuit de randonnée pédestre. Tous les circuits de randonnée (55 circuits de petites randonnées, 10 circuits VTT, 5 circuits cyclo et 2 circuits cyclo sportifs Romain Bardet RBX) seront conçus sur les bases de cette maquette. Ils seront ensuite intégrés à un "coffret".

- Plan Vélo

Il s'agit de mettre en place une stratégie de développement de l'identité vélo en Châtaigneraie cantalienne. Cette stratégie est basée sur 3 axes complémentaires :

-les mobilités du quotidien

-le cyclotourisme

-le cyclo-sport et la pratique sportive au sens large

Une première réunion s'est tenue en collaboration avec la Communauté de Communes. Impactant directement la dynamique touristique locale, les détails de cette stratégie de développement (champs d'interventions) apparaîtront dans la Convention d'Objectif qui lie l'Office de Tourisme à la collectivité.

Le projet du Plan Vélo est présenté dans le document joint.

Mme Plantecoste informe qu'un projet à destination des Ados du territoire porte sur la randonnée VTT.

M. Manhès informe également que 2 bornes de branchement pour les vélos électriques ont été installées à Maurs devant le bureau d'informations de l'Office de Tourisme.

M. Castanier demande quel est le coût de cette borne : il est d'environ 1200€ TTC.

M. Manhès insiste sur le fait qu'il faut maintenant avancer dans la mise en place d'autres aménagements sur le territoire.

- Carte du Lac

M. Balmisse présente la maquette de la carte du Lac de Saint-Etienne Cantalès. Le projet est visionné à l'écran et une version papier à échelle réelle est également présentée.

Cette carte est très attendue par les prestataires touristiques mais aussi par la clientèle touristique. Elle intègre l'intégralité du lac à la fois le secteur de Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac et la Châtaigneraie cantalienne. Cette carte conçue par l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie est réalisée en concertation avec la CABA.

Les tracés des circuits de randonnées seront intégrés (pédestre VTT, cyclo et Via Arverna). De même, le tracé du tour du lac apparaîtra (en trait plein pour les portions réalisées et en pointillés pour les parties restant à finaliser). Cette carte devrait être disponible à l'été 2023 et sera éditée à 10 000 exemplaires.

Fin de la réunion à 20h.